
Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD de la Manche du 17 novembre 2016

Mesdames et messieurs les membres du Comité technique départemental,

La FNEC-FP-FO se réjouit que le périmètre de ce comité ait retrouvé sa dimension d'origine et que les moyens attribués aux collèges de la Manche puissent être étudiés au niveau départemental comme le prévoit la réglementation.

Nous déplorons la baisse des effectifs qui se trouvent, au travers des documents fournis, présentés de façon particulièrement alarmistes. Et nous savons que ce sont les collègues enseignants qui vont encore particulièrement en faire les frais.

(...)

Dans les écoles de la Manche, voici une nouvelle rentrée marquée par divers désordres du service public d'éducation nationale.

Pour la FNEC FP FO, **les fermetures de classe**, même conditionnelles, fragilisent considérablement les équipes du point de vue pédagogique et du point de vue des conditions de travail. Ces mesures de carte scolaire tendent à occasionner une fuite vers **le privé** déjà très largement bénéficiaire de la réforme des rythmes scolaires à de rares exceptions près.

La FNEC FP FO et le SNUDI FO déplorent que **les RASED** soient encore largement sous-dimensionnés. Leur déploiement précis, école par école, puisqu'il est décidé localement, au niveau des circonscriptions, gagnerait à être retranscrit dans un document donnant une vue d'ensemble aux élus du CTSD.

Depuis la rentrée, **les pressions des municipalités** concernant les horaires des écoles, des TAP, des APC se multiplient, avec un mépris grandissant de la mission d'enseignement et du professionnalisme des PE. Trop d'écoles dépendent du bon vouloir de tel ou tel agent ou élu territorial. **La réforme territoriale**, au niveau des nouvelles communes et nouveaux EPCI, ne semble rien arranger, au contraire : le tandem largement répandu « une commune/une école », qui prenait l'allure d'un partenariat assumé et qui avait fait ses preuves, est battu en brèche au profit d'une logique d'administration froide et distante du territoire, avec des effets négatifs sur le fonctionnement des écoles, parfois avec mise en concurrence des écoles d'une même commune nouvelle.

En cette rentrée, **la simplification des tâches des directeurs** n'est pas au rendez-vous, entre sollicitations de l'administration, des Mairies et nouvelles mesures de sécurité, entre autres. Nous observons, du côté des municipalités et des référents des forces de l'ordre, **un manque d'accompagnement et de prise de responsabilité dans l'application des consignes de sécurité** : les équipes enseignantes déplorent que dans beaucoup d'écoles,

les questions posées restent sans réponse ; que de manière non conforme, les PPMS et leurs avenants soient rédigés par les enseignants seuls, malgré des demandes de guidage. Avec la FNEC FP FO, le SNUDI FO dénonce le flou total sur ces questions de sécurité, les non-prises de position incessantes, les réponses uniquement orales. Nous souhaitons alerter sur les retombées en termes de conditions de travail et de risques psycho-sociaux.

De surcroît, **aucun temps supplémentaire n'est alloué aux directrices ou directeurs** pour ces tâches pourtant très chronophages, sans parler des pressions pour que les directeurs d'école organisent en plus la sécurité pour le reste de l'équipe éducative (garderie, TAP...). Nous rappellerons que les directeurs ne devraient pas avoir à sacrifier du temps de face-à-face pédagogique pour répondre au téléphone, pour aller ouvrir la porte, pour retrouver un document égaré par une municipalité ou gérer la cantine...

Avec la FNEC FP FO, **le SNUDI FO demande que le CTSD bénéficie d'un état des lieux approfondi de la carte des emplois de vie scolaire affectés à l'aide à la direction d'école**, car nombreuses sont les équipes qui se sentent lésées et abandonnées dans l'organisation de la direction et qui n'ont pas non plus les moyens d'appliquer les mesures de sécurité.

De nombreuses directrices ont subi des demandes pressantes pour communiquer leur **numéro de téléphone mobile personnel**, quand elles en ont un, dans le cadre du dispositif d'alerte attentat. La FNEC FP FO et le SNUDI FO demandent que l'administration de l'ÉN réaffirme auprès des collectivités territoriales leur responsabilité quant au matériel indispensable au fonctionnement des écoles, en particulier la mise à disposition dans les plus brefs délais d'un ou plusieurs téléphones portables de fonction pour les équipes pédagogiques.

Les inquiétudes sont là concernant l'évolution du métier d'enseignant. D'abord, en raison de **la multiplication des dispositifs interdegrés** : le nouveau cycle 3 CM1/CM2/6e, la multiplication des réunions du Conseil écoles-collège, les convocations aux conférences de formation à la réforme du collège l'an dernier, la création de l'ISAE qui s'avère pratique dans **la perspective d'aligner les PE et les professeurs du secondaires sur un même statut**. Nous constatons qu'après la fusion du corps des psychologues scolaires avec celui des Conseillers d'orientation du secondaire l'an dernier, le Ministère travaille actuellement à une fusion du CAPA-SH et du 2-CA-SH. C'est pourquoi les PE s'interrogent sur l'évolution des statuts particuliers et le respect de leur temps de service / dont personne ne peut douter qu'il est déjà très conséquent, compte tenu des heures d'autoformation, d'élaboration de nouveaux outils comme cahiers de suivi et livrets, de préparation, de correction, de surveillance de récréation, de réunions informelles et d'entretiens avec les parents.

En arrière-plan de ces évolutions, rappelons que **le Ministère impose la réforme de l'évaluation des enseignants** (transposition du protocole PPCR à l'Éducation nationale), **qui prévoit plus d'arbitraire** dans les carrières et qui revalorise de manière quasi-symbolique le traitement.

Tout autant que de créations de postes, pour assurer leur service de manière décente, les enseignants ont besoin d'une reconnaissance et d'une revalorisation tangibles, et que soient respectés leur statut, leur mission d'enseignement et leurs droits de fonctionnaires.